

HSB FORMA/CONSEIL

60 Rue de la république
83210 Sollies-Pont
(33) 07 67 13 62 43

La mallette de l'auto entrepreneur : Évaluer et faire évoluer son auto entreprise

4 octobre 2021

Objectifs :

Cette action de formation permet de bénéficier de prestations allant de l'aide au montage du projet à l'appui pour le démarrage, le développement et la pérennisation d'une entreprise. Le mallette de l'auto entrepreneur est un programme de 41.5 heures qui vous permet à votre rythme de maîtriser les droits, obligations et devoirs de l'auto entrepreneur. Cette formation permettra au bénéficiaire de l'action de formation de démarrer sa micro entreprise de manière sereine, en ayant une bonne connaissance de ses droits et obligations. Pour ceux déjà installés, cette formation permet de faire le point sur leurs connaissances et d'approfondir celles-ci. A l'issue de la formation, le bénéficiaire de l'action sera capable de gérer sa micro entreprise au quotidien, d'organiser sa protection sociale et de déterminer ses obligations fiscales.

Public concerné et prérequis :

Cette formation s'adresse à un public souhaitant créer ou ayant déjà créé une micro entreprise

Qualification des intervenants :

Formateurs pour adultes spécialisés sur le régime de la micro entreprise

Moyens pédagogiques et techniques :

Présentation Powerpoint , exercices et supports écrits : texte (post, synthèse), vidéos, interactivité avec les quizz

Durée, effectifs :

41.3 heures.

1 stagiaires.

Programme :

INTRODUCTION : LES FONDAMENTAUX DE LA CRÉATION D'ENTREPRISE

Les différentes solutions pour entreprendre en France

- Comprendre la différence entre une entreprise individuelle et une société

Découvrir les différentes formes pour entreprendre :

- Le portage salarial
- La coopérative
- Apprendre les règles de cumul avec d'autres formes (société Auto Entreprise, portage auto entreprise, coopérative autoentreprise)

Utiliser la bonne terminologie : Statut ou régime ?

Connaître la législation de son métier, comment et où se renseigner

MODULE 1 – L'AUTOENTREPRISE, UNE ENTREPRISE INDIVIDUELLE

DÉCOUVRIR L'UNIVERS DE LA CREATION D'ENTREPRISE, LES ACTEURS

- Présentation des institutions autour de l'entreprise : URSSAF, AcoSS, SSI, Cipav, DGFIP
- Présentation des sites officiels : [impots.gouv](http://impots.gouv.fr) / autoentrepreneur.urssaf.fr

COMPRENDRE LES POINTS FORTS DU REGIME

- Pas de comptabilité classique, pas besoin de comptable respect de règles élémentaires
- Pas d'argent gagné, pas de cotisation à payer
- Un régime lisible, de la clarté dans les prélèvements obligatoires

LES DIFFÉRENTS TAUX DE COTISATION LES PLAFONDS DE CHIFFRE D'AFFAIRES 2 autoentreprises / 2 plafonds à connaître

QU'EST CE QUE LE PROTATA TEMPORIS GÉNÉRALITÉS

- Les différents statuts et leur différence : commerçant, artisan, profession libérale
- Bic ou BNC ?
- Qu'entend-on par la notion de Prestation de service ?
- La liste des métiers accessibles
- Les activités réglementées
- Les professions exclues du régime
- Qui peut devenir auto entrepreneur et sous quelles conditions ?
- Etre autoentrepreneur dans le cas de congés payés en tant que salarié
- Contrat de sécurisation professionnelle et autoentrepreneur
- Autoentrepreneur en France et ressortissant étranger : comment ça marche ?
- Combien de temps peut-on être auto entrepreneur ?

PRÉPARER MON PROJET – LES DIFFÉRENTES PHASES

- Qu'est-ce qu'un business plan ? Quel intérêt ?
- Comment estimer si mon projet est viable ?
- Pourquoi calculer mes charges, puisque je ne pourrai rien déduire ?
- Quelles sont les solutions de financements ?
- Posséder les qualifications professionnelles, comment ça marche ?

ME LANCER

- Les outils pour me lancer
- Les aides à la création
- Créer mon entreprise, les différentes solutions en fonction du statut : en ligne, payantes
- Les règles (se déclarer, immatriculation au RCS et RM, réaliser un changement)
- Savoir faire attention aux arnaques à la création

Apprendre à signaler un changement

Comprendre comment protéger son patrimoine

AUTOENTREPRENEUR ET POLE EMPLOI : LES RÈGLES A CONNAITRE

- Comprendre le fonctionnement de l'ACRE
- Comprendre le fonctionnement de L'ARCE
- Comprendre le dispositif NACRE LA FORMATION PROFESSIONNELLE : Apprendre les règles et le fonctionnement de la formation professionnelle :
 - Comment se former,
 - Auprès de quels organismes
 - Quels sont les financements possibles

MODULE 2 – L'AUTOENTREPRENEUR ET SA PROTECTION SOCIALE INTRODUCTION

- Que contient la notion de protection sociale, quels sont les droits ?
- Comment et combien reverser ?
- Quelle est la différence entre CA et revenu ?
- A quoi correspond l'abattement forfaitaire ?
- Quelle est la couverture en cas de maladie, d'accident ?
- Les indemnités journalières et le rôle d'une prévoyance
- Comment changer de caisse de retraite pour les professions libérales non réglementées : quels changements ?
- Le congé maternité et paternité
- Le congé parental
- La retraite : retraite de base, retraite complémentaire ? quelle couverture ? quel montant pour valider ses trimestres

MODULE 3 – LA GESTION AU QUOTIDIEN DE L'AUTOENTREPRENEUR

- Apprendre comment gérer mes comptes
- Le compte bancaire séparé - (compte pro ou perso ?)
- Le livre des recettes et des achats (son importance pour gérer la tva)
- Les outils pour bien choisir son support de facturation : logiciel ou factures Excel ?
- Comment et quand déclarer mon CA

- Comment joindre net entreprise • Apprendre à gérer mes frais professionnels (Débours ? Puis-je faire une note de frais ?)

- Exercice de réalisation de devis et factures avec ou sans TVA (mentions légales)
- Etablir des CGV, un contrat de prestation pour me protéger et protéger mes clients
- Comment garantir à mes clients la protection de leurs données avec le RGPD

MODULE 4 - L'AUTOENTREPRENEUR ET LA FISCALITÉ

COMPRENDRE CE QUE L'ON ENTEND PAR FISCALITÉ ?

La fiscalité jusqu'aux 1ers plafonds

- La fiscalité à partir des seuils de 35200 et 91000 euros
- La simplicité jusqu'à un certain niveau de CA
- Quand le CA reste sous la barre des 35200 et 91000 euros / n'encaisse pas la tva

AUTOENTREPRENEUR ET TVA : COMMENT LA GERER ? Quand facturer la tva : en dépassant les seuils, au démarrage de son entreprise

- Fonctionnement
- Les métiers exonérés de TVA - démarches
- En cas de cumul d'activités • La tva intracommunautaire si l'on facture en Europe, quel que soit son CA LA CFE

- Le calcul, le mode de fonctionnement LE VLF versement LIBERATOIRE FORFAITAIRE

- Fonctionnement
- Règles EN CAS DE CUMUL D'ACTIVITÉS
- Salarié et auto-entrepreneur : quelles sont les règles ?
- Retraité et auto-entrepreneur : quelles sont les règles ? COMMENT GÉRER MES IMPÔTS
- Fiscal : comment faire ma déclaration d'impôts
- Comprendre l'impact de loi Puma
- Comment savoir si l'on est concerné ou pas par le prélèvement à la source ?

Comprendre ses obligations et le fonctionnement

MODULE 5 – COMMENT DÉVELOPPER SON ACTIVITÉ MON ENTREPRISE GRANDIT, QUELLES SONT LES SOLUTIONS

- Quelles sont les règles pour prendre un salarié ?
- Qu'est-ce le statut de conjoint collaborateur, quelles sont les règles
- Prendre des stagiaires : règles et fonctionnement
- Collaborer à plusieurs ? quelles sont les solutions ?
- Quand passer de l'auto entreprise au régime réel ? Quelles sont les démarches ?

COMMUNIQUER

- Créer mon site internet, comprendre les points de vigilance
- Comment faire pour que mon site m'aide dans le développement de mon activité ? (les bases)

- Déposer ma marque ou non à l'INPI – méthode et démarche • Les documents de communication : carte de visite, flyer (print/web) les points de vigilance
- Être présent sur Google mybusiness/ adwords – comment ça marche, à quoi ça sert ?
- Comment Maîtriser mon image sur les réseaux sociaux LinkedIn, Viadeo
- Choisir ou non un nom commercial : comment faire ?
- Le fichier client : rôle et utilisation
- Quels sont les outils pour fidéliser mes clients
- Comment développer son réseau
- Les plateformes, les annuaires

Modalités d'évaluation des acquis :

Exercices, QCM

Sanction visée :

Cette formation vous permettra de démarrer votre micro entreprise de manière sereine, en ayant une bonne connaissance de vos droits et obligations. Pour ceux déjà installés, cette formation permet de faire le point sur leurs connaissances et d'approfondir celles-ci.

Matériel nécessaire pour suivre la formation :

ordinateur, hauts parleur, vidéoprojecteur

Accessibilité :

HSB FORMA/CONSEIL s'adapte aux technologies pour faciliter l'accessibilité en ligne. Nous accordons une importance particulière à l'accueil des personnes en situation de handicap en veillant à s'inscrire dans une démarche d'amélioration de l'accessibilité des formations dispensées et en proposant des solutions adaptées à la situation. Quelle que soit la modalité de formation choisie, nous recommandons au participant de signaler, dès son inscription, la nature de son handicap ainsi que ses besoins spécifiques, afin de l'accueillir dans des conditions optimales visant à permettre la compensation du handicap.

Tarif :

2065.00 € HT